



## Mot des élus de la CTD

la saison 2023 sera l'année de la relance pour le cycloport UFOLEP charentais. Comme chaque année et encore plus aujourd'hui, les élus de la CTD s'attacheront encore à garantir à chaque club, à chaque licencié le meilleur déroulement possible.

Cette réussite passe avant tout par l'adhésion de tous au respect de la réglementation sportive, au respect des bénévoles des clubs organisateurs ou pas, au respect des règles de sécurité.

Pour que l'UFOLEP Charente reste et demeure un acteur incontournable du paysage cycliste charentais



## Les dates à retenir

**19/03** : interclub à Rivières

**29/04** : la Paul Poux à ANAIS

**15/05** : Départemental à **BRIE**  
(Catégorie de valeurs)

**11/06** : Régional route en charente maritime

**26/08** : départemental / régional CLM à Fontclaireau

## Rappel réglementation

Toujours se référer au règlement National UFOLEP activités cycloport consultable sur : [ufolep16.fr](http://ufolep16.fr) (rubrique cycloport), ou sur le site de la CNS activités cyclistes

UFOLEP : [ufolep-cyclisme.org](http://ufolep-cyclisme.org)

**Toujours non ouverture des épreuves UFOLEP aux non licenciés**

## Les tarifs

**le prix du carton passe à 8€**

**Reversement de 1€ par engagé et par épreuve au club organisateur**

-maintien prix des engagements à 7€ pour les adultes et gratuit pour les jeunes sur les épreuves charentaises, et à 8€ pour les adultes et 4€ pour les enfants sur les championnats régionaux.

## INFOS 2023



-reconduction d'un championnat départemental par catégorie de valeurs non qualificatif pour le national cycloport mais participation obligatoire

-Régis BOUROUMEAU, Thierry BOIREAU, et Jean-Claude SURAULT sont les représentants charentais au sein de la commission technique interdépartementale cycloport Poitou Charentes.

Pour suivre la saison 2023 en direct, direction facebook :

<https://www.facebook.com/groups/355504481874017/?ref=bookmarks>

## Boîtes à outils

**La saisie des résultats pour les clubs organisateurs ;**

-Utiliser le fichier excel joint (merci de ne pas le modifier) à envoyer

au plus tard 2 jours après l'épreuve à : [patrick.baribas@orange.fr](mailto:patrick.baribas@orange.fr)

-Renvoyer la fiche de redevance avec le chèque à :

**M. BARIBAS patrick,**  
**6 impasse de grenier 17270 LE FOUILLOUX**

## La saison cycloport UFOLEP 2023 en quelques chiffres :

**- 33 clubs dont 13 clubs organisateurs**

**- 22 épreuves**